



## Garde enfants/déménagement

Par **Aliciapel**, le **26/08/2019** à **14:43**

Bonjour,

j'habite dans le 01 et j'ai trouvé du travail dans le 34, je pars donc avec mes 2 filles habiter dans le 34.

j'ai prévenu leur père de mon départ en précisant que cela ne changera en rien sur le droit de visite, il était ok,

et la 1 semaine avant mon départ, il l'annonce qu'il ne veut plus que je parte, qu'il veut baisser la pension alimentaire et qu'il veut que je paie les trajets pour que les filles viennent le voir...

que puis-je faire, il exige que je lui donne mon contrat de travail et le menace de prendre la garde de nos enfants, il veut également téléphoner à l'académie pour m'empêcher de changer mes filles d'école .

mes filles sont contentes de partir.

quelles sont mes droits ?